

Lorsque vous lirez ces quelques lignes, la page 2013 sera tournée.

Revenons sur cette année 2013 dont le fait le plus marquant aura été notre première véritable année de fonctionnement au sein de la Communauté de Communes de Plaines et Forêts d'Yveline (CCPFY).

Cette première année d'intégration nous conforte dans l'idée d'avoir fait le bon choix en adhérant à un territoire à caractère rural auquel notre commune s'identifie parfaitement, porteur d'un vrai projet de développement.

La dynamique économique de la CCPFY générée par la zone d'activités de « Bel Air-La Forêt » monte en puissance et laisse augurer de belles perspectives de croissance. Malgré la crise économique que traverse notre pays, les entreprises arrivent en nombre sur cette zone d'activités, dont les principaux atouts sont le coût très compétitif du foncier et sa situation géographique en Ile-de-France. Cette dynamique économique a permis de dégager, cette année, un autofinancement de 6M€ en fonds propres pour la réalisation des programmes d'investissements sans augmentation de la fiscalité des ménages.

Notons également la volonté de faire de ce territoire un lieu d'innovation environnemental en matière de travail et de déplacements. Un centre de télétravail est à l'étude et une première expérience de véhicules automobiles électriques vient d'être lancée avec la société IER Bolloré avec au final l'idée d'un réseau « autolib » en secteur rural.

Nous sommes en parfait accord avec cette politique de développement qui est prometteur pour nos communes rurales en termes de services pour les familles et de qualité de vie.

Par ailleurs, la restructuration territoriale est en marche.

Tout dernièrement le projet de redécoupage cantonal a fait disparaître le canton de Chevreuse auquel nous appartenions. En toute cohérence territoriale, notre commune sera à l'avenir rattachée au canton de Rambouillet qui absorbe l'ancien canton de Saint-Arnoult-en-Yvelines et se superpose ainsi à la carte intercommunale. Les anciennes communes du canton de Chevreuse se retrouvent dans le nouveau canton de Voisins-le-Bretonneux, commune appartenant à l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

À l'image de ces changements et de ceux qui vont intervenir d'ici à 2016, en particulier la création de la métropole parisienne, 2013 aura donc été pour nous l'année d'une transition choisie et mûrement réfléchie.

La négociation avec les services de l'Etat concernant la loi SRU relative aux logements sociaux se poursuit activement et nous avons bon espoir d'obtenir les assouplissements qui rendraient le contrat acceptable.

C'est sur ce message positif qu'ensemble élus et personnel municipal s'unissent pour vous présenter une Bonne et Heureuse Année 2014.

Bien cordialement, le maire, **René Mémain**

Monsieur le Maire
et le Conseil Municipal
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année





> NOËL À CERNAY

DÉFILÉ AUX LAMPIONS ET GOÛTER DE NOËL



Après la traditionnelle distribution de lampions par les élus au Centre L.G. Pelouse, plus de 150 enfants ont défilé le dimanche 8 décembre dans les rues du village, au son des chants de Noël joués, en tête de cortège, par la fanfare « L'Ensemble Musical de l'Hurepoix ».



Malgré son agenda chargé, le Père Noël avait pu se libérer pour les accompagner, distribuant des friandises à la grande joie de tous les petits.

À la salle municipale, un goûter de Noël offert par les commerçants et la mairie attendait tous les participants. L'ambiance était festive et conviviale.

La mairie remercie les commerçants et artisans qui ont accepté de participer à cette fête :

Boulangerie - Perrine CHARTRIN et Wilfrid CHEREAU

Café des Sports - Carmen FOLLIN

Chalet des Cascades : Brice ANDRE

Espaces verts : Joao ANTUNES

Garage Peugeot - Francis DENISE

Gîte touristique - Pascale ZIMMERMAN

Maçonnerie - Cassilda DO AMARAL

Maison du Bonheur - Dongmé WENG

Menuiserie - Solange LE BIHANIC

Petit Casino : Laurent et Dora KOLODZIEJCZYK

Future auto-école cernaysienne - Sandrine DESMARET



LE REPAS DES AINÉS

La Mairie a invité nos aînés le vendredi 6 décembre à l'Abbaye des Vaux de Cernay à l'occasion du traditionnel déjeuner de Noël.

LE NOËL DU PERSONNEL

Les enfants du personnel communal sont venus découvrir leurs jouets sous le sapin dans la salle du Conseil de la Mairie le samedi 14 décembre. Un pot sympathique a ensuite réuni le personnel et les élus.

LE PÈRE NOËL À LA MATERNELLE

Le Père Noël n'a pas oublié de venir à l'école maternelle le lundi 16 décembre. Il a déposé plein de cadeaux pour les enfants qui les ont découverts après avoir assisté, sur place, à un beau spectacle.

> INFOS DIVERSES

• Vœux du Maire : le 11 janvier à 11h00 au Centre culturel LG. Pelouse. Tous les Cernaysiens sont les bienvenus.

• Réunion publique PLU : présentation du règlement et plans de zonage du Plan Local d'Urbanisme : le 23 janvier à 20h30 à la salle du conseil.

• Tirage national groupe Casino : à nouveau un gros lot gagné (une station d'accueil pour smartphone). La remise de ce prix a été effectuée le mardi 17 décembre. Jamais 2 sans 3 !



> ASSOCIATION DE SAUVEGARDE



Le président et le conseil d'administration vous invitent le :

Samedi 25 janvier 2014

au centre L.G. Pelouse - 1^{er} étage

à l'occasion de l'Assemblée Générale

- 16 h 30 : Assemblée Statutaire
- 20h00 : dîner (28€) au restaurant «Le Rosé de Touraine » à Clairefontaine sur inscription à nous retourner avant le 10 janvier 2014



> QUAND LE FOYER RURAL « S'ITALIANISE »



Depuis sa création, le Foyer Rural n'a jamais manqué de faire savoir de temps à autre qu'il n'était pas seulement un espace de consommation de culture, de sport ou de simple détente mais, bien également pour ne pas dire prioritairement, un lien social entre les habitants et un lieu de partage et de convivialité.

Son parcours a donc été émaillé de feux de Saint Jean, rallyes, soirées théâtre, cabaret et autres à thèmes souvent exotiques.

Fidèle à cet esprit, l'actuelle équipe dirigeante, après un beau succès russe en 2010, n'avait pas manqué de proposer l'an passé déjà une soirée italienne laquelle, faute de participants, avait dû être annulée !

Non découragées cependant, les responsables (au féminin pluriel) ne craignent pas de renouveler la proposition pour cette fin d'année 2013.

Bien leur en prit puisque cette récidive recueillit assez d'inscrits pour avoir lieu.

Le 23 novembre au soir, ce furent donc près de quatre-vingts convives (maximum fixé par les organisateurs) qui découvrirent un cadre des plus italiens (guirlandes de petits drapeaux vert, blanc, rouge – tables accueillantes garnies de fleurs, bougies et nappes à ces couleurs) pouvant rappeler une terrasse du Trastevere en surplomb du Tibre un soir d'été et faire oublier la grisaille, la pluie, le froid (relatif), actuel quotidien de notre Ile-de-France.

Tout ceci sur fond de musique latine interprétée par un quintette d'artistes « accord'jazz » (dont deux Cernaysiens), devant évoquer l'Italie à travers le monde avec une belle imitation de jeux de mandoline et de trompette.

Un dîner s'en suivit à base de vins « spumanti », pizza napolitaine, salade piémontaise et mets épicés, gorgonzola, parmigiano, gelati, tandis que, la soirée s'avançant, la piste de danse se garnissait de cavaliers et cavalières ne pouvant résister au charme de la rencontre qui se prolongea très naturellement au-delà de minuit.

Tout ceci, pour un prix des plus démocratiques.



Cet article, outre qu'il vise à rappeler aux participants cet agréable moment et à le décrire, pour ceux qui le manquèrent, est aussi un hommage au dévouement de celles qui croient à leur mission.

> CLUB VERMEIL

DÉJEUNER DANSANT
À L'AUBERGE DU BOUT DES PRÉS

Mardi 21 janvier à 12h15

Menu : Kir du Bout des Prés, galettes paysannes, terrines de la ferme, cochon grillé et son gratin, fromages de chèvre et de vache, galette des rois, vin et café.

SÉJOUR EN AUVERGNE À SUPER-BESSE

Du mercredi 10 au mardi 16 septembre

Prix adhérents : 795€ - non adhérents : 895€
(tarifs valables pour 20 à 24 personnes)

Renseignements et inscriptions : Madame Vidal –
Route de l'Abbaye – 09 53 33 15 51

> *Fröhe Feiertage und ein glückliches neues Jahr* LE COMITÉ POUR LES ÉCHANGES EUROPÉENS

Vous souhaitez beaucoup de bonheur, de joie et de réussite ainsi qu'une bonne santé pour l'année 2014.

À l'Ascension 2014, nous partirons à Odenthal et nous espérons que beaucoup parmi vous se joindront à nous car un programme intéressant vous y attend :

Visite de la « Attahöhle » (une grotte avec des stalactites dans la région de Olpe) une promenade en bateau sur le lac « Bigge » et une journée à Bonn.

> STUDIO MUSIQUES

ESSENTIELLES

Samedi 8 février à 20h30

À la salle municipale de l'Ancien Lavoir
Ensemble vocal féminin
Direction : Sabine Revault-d'Allones
Piano : Laurianne Corneille
Tarifs : 12 € - réduction : 6 €



> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES PEINTRES EN VALLÉE DE CHEVREUSE (APEVDC)

Samedi 1^{er} février 2014 à 14h30

Centre L.G. Pelouse

Nous vous y attendons nombreux.

Elle sera suivie à 16h30 d'un Pot de l'amitié.

> Carnet

Naissances

Le 4 décembre 2013

Louis-Ferdinand HÜE

Le 12 décembre 2013

Matéo ROULON CABRE

Décès

Le 15 décembre 2013

Marie EDEL épouse HERRMANN> PROTÉGER VOTRE COMPTEUR D'EAU
ET VOS CANALISATIONS

Le froid qui arrive peut provoquer le gel de nombreux compteurs d'eau et de canalisations. Une situation qui n'est pas sans conséquence et désagrément pour les usagers.

Comment protéger votre compteur d'eau contre le gel ?
Votre compteur est placé sous votre responsabilité, la réparation ou le changement d'un compteur gelé vous est facturé. Afin de vous éviter toute mauvaise surprise, quelques conseils pour le protéger :

- Si votre compteur est installé à l'intérieur de votre habitation, ne coupez jamais complètement le chauffage et entourez le avec une gaine isolante.
- Si votre compteur est installé dans une pièce non chauffée ou à l'extérieur : calfeutrez-le ainsi que les tuyaux exposés avec des plaques de polystyrènes ou utilisez une housse protège compteur (en vente dans les magasins de bricolage). Attention, n'utilisez jamais de matériaux absorbant l'humidité comme la paille, le textile, le papier, la laine de verre ou de roche, etc ...

**Comment protéger vos canalisations du froid ?**

Les canalisations sont tout aussi vulnérables que les compteurs et doivent être protégées du froid. Vous pouvez entourer les tuyaux extérieurs d'une gaine isolante. N'oubliez pas ceux qui se trouvent à l'entrée et à la sortie de votre compteur.

Si le froid persiste plusieurs jours, vous pouvez laisser couler un léger filet d'eau pour que l'eau circule en continu dans les canalisations et éviter ainsi que l'eau stagnante gèle.

Que faire en cas de compteur gelé ?

Si votre installation d'eau est gelée et que vous n'avez plus d'eau, vous pouvez utiliser un sèche-cheveux pour dégeler un tuyau.

Attention, n'utilisez jamais de flamme. Pour éviter toute inondation au moment du dégel, pensez à couper votre arrivée d'eau et à vidanger votre installation.

> Pharmacies de garde
les dimanches et jours fériés

- 12/01** Berthe – 17, rue du Général de Gaulle à Rambouillet
Dufailly – 23, rue Vincent Van Gogh à Magny-les-Hameaux
- 19/01** Herbin – 37, rue du Général de Gaulle à Rambouillet
Fillon – 6, rue Lalande à Chevreuse
Fontaine – 25, Grand Rue à Auffargis
- 26/01** Bonnuit – 15, rue Patenôtre à Rambouillet
Scazzola – rue du Docteur Remond à Saint-Arnoult-en-Yvelines
Priker – 1, place du 19 mars à Magny-les-Hameaux
- 2/02** Chambreuil – 21/23, place Félix Faure à Rambouillet
Scazzola – rue du Docteur Remond à Saint-Arnoult-en-Yvelines

Permanence médicale les dimanches et jours fériés assurée, de 9h à 13h sans rendez-vous, par l'Amicale des Médecins de la Vallée de Chevreuse, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse dans le local situé en face de la gare RER, à côté de la Caisse d'Épargne.

AGENDA

11 janvier à partir de 11h
Vœux du Maire au Centre L.G. Pelouse

Du 12 janvier au 10 février
Matches tennis par équipe +35 ans

17 janvier à 19h
Galette des Rois au Club House tennis

21 janvier à 12h15
Déjeuner dansant à l'Auberge du Bout des Prés proposée par le Club Vermeil

23 janvier à 20h30
Réunion publique dans le cadre de l'élaboration du PLU à la mairie, salle du Conseil

25 janvier
à 16h30 : assemblée statutaire de l'Association de sauvegarde au centre L.G. Pelouse

à 20h : dîner au restaurant
« Le Rosé de Touraine »

1^{er} février à 14h30
Assemblée Générale de l'APVEDC au centre culturel L.G. Pelouse

8 février à 20h30
Concert « Essenti'elles » proposé par Studio Musiques à la salle municipale de l'Ancien Lavoir

Mairie de Cernay-la-Ville

Tél : 01 34 85 21 35

Fax : 01 34 85 12 19

mairie.secretariat@cernaylaville.net

www.cernaylaville.net

Ouverture : lundi, jeudi : 9h - 12h / 14h - 18h
mardi : 9h - 12h / 14h - 19h - samedi : 9h - 12h

Directeur de la publication : René MEMAIN

Rédacteur : Martine LORIEROUX

et la commission communication

Conception - réalisation :

Soleis Création - Impression 01 69 53 60 30

Imprimé sur papier recyclé Cyclus

Brèves téléchargeables sur www.cernaylaville.net